

DÉPARTEMENT
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE
DE
CHAUDENEY-SUR-MOSELLE

54200

TÉL : 03.83.43.05.85
mairie.chaudeney@wanadoo.fr



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du **CONSEIL MUNICIPAL**
sont convoqués à la **salle de la mairie**,
pour une nouvelle réunion qui aura lieu le

MARDI 25 JANVIER 2022

A 20 H 30

ORDRE DU JOUR

- Délibération modificative de la délibération n°2021/28 du 17/05/2021 : Echange d'une partie de la parcelle communale ZK 22 et la parcelle ZK 23 appartenant à M. Loïc WAROUX situées dans la zone des BRASCOTTES
- Vente à M. Fehmi YANALAK du terrain communal d'une surface de 188m² longeant la parcelle AB 180 située à l'angle des rues du Colombier et Jean ROSMAN appartenant à M. Fehmi YANALAK
- Renouvellement de la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (PC/DP division de parcelles/CUb) avec le service d'urbanisme de la Mairie de TOUL à compter du 1^{er} janvier 2022
- Subvention accordée à l'association Cirque Spyral (Mme Yvanie LEFEVRE) pour l'animation lors du repas des Aînés le 14/11/2021
- Demande de subvention 2022 de l'Association « Une Oasis Une Ecole »
- Achat de la parcelle ZK 27 d'une surface de 1020m² située dans la zone des BRASCOTTES appartenant à Mme Cécile JAVELLE
- Délibération pour autoriser le Maire à signer les conventions du Projet Urbain Partenarial avec la Communauté de Communes Terres Toulaises et les partenaires privés pour la zone des BRASCOTTES
- Divers



Le Maire
E. PAYEUR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Payeur', is written over the official seal.